

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le GPSM développe son Observatoire des Energies Nouvelles

Paris, Mars 2024. Le GPSM, (Groupement des Professionnels des Sports Mécaniques) à mis en place en 2023, sous l'impulsion de son Président Jean-Pierre Mougin, son Observatoire des Energies Nouvelles pour analyser et accompagner la transition énergétique dans les sports mécaniques.

Principales motivations

- Décarbonation du monde automobile : impact sur les sports mécaniques et les membres du GPSM (circuits, promoteurs, constructeurs, écoles de pilotage)
- Disponibilité d'acteurs expérimentés en énergies nouvelles

Objectifs

- Analyser les différentes énergies non fossiles utilisables lors des événements de loisirs
- Évaluer les conséquences techniques, sportives et économiques de chaque possibilité
- Aider les membres du GPSM à choisir les solutions les plus opportunes pour eux

Actions prévues en 2024

- Apprentissage mutuel entre les membres de l'observatoire
- Définition des énergies non fossiles utilisables par catégorie et type d'événement
- Accompagnement des acteurs dans leurs choix et évaluation des conséquences de chaque possibilité

Membres

- Fondateurs : Jean-Pierre Mougin (Président du GPSM) et François Monath
- Experts, membres du CA du GPSM
- Constructeurs autos et motos

Fonctionnement

- Partage des informations et des connaissances sur les énergies nouvelles
 - Analyse des développements du secteur
 - Définition des actions et des projets
 - Collaboration avec des experts externes
-

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nous interrogeons François Monath, l'un de ses fondateurs.

GPSM : Selon notre Président Jean-Pierre Mougin, "... les professionnels de la filière des Sports Mécaniques font face à l'un des moments les plus importants de leur histoire depuis l'apparition de nos premières disciplines à la fin du XIXe siècle." En quoi l'Observatoire est stratégique pour le GPSM ?

Le monde de la mobilité sur 4 roues comme sur 2 roues vit non pas une évolution mais une révolution. D'une seule énergie issue du pétrole, nos véhicules passeront à l'utilisation de plusieurs énergies selon l'application concernée. Suivant la nature de cette énergie, de sa transformation en Énergie Mécanique nécessaire à la propulsion, cela peut avoir pour résultat de modifier en profondeur l'architecture de nos véhicules de compétition, comme ceux de tous les jours.

De par sa vocation, le GPSM, par cet Observatoire, se doit d'être un acteur reconnu, une force d'analyse et de proposition, de cette transformation appliquée aux Sports Mécaniques.

GPSM : Quelles sont les actions concrètes prévues en 2024 ?

Cet observatoire est très récent, les membres doivent apprendre à se connaître, pour comprendre le potentiel d'action de chacun. A titre d'exemple, ce fut le cas, lors du dernier congrès pour lequel Philippe Girard et moi avons travaillé, sous l'arbitrage du Président, sur une présentation des Energies Nouvelles appliquées aux Sports Mécaniques.

Il me semble qu'il y a une priorité dans les actions de cet Observatoire. Celle de définir par catégorie et type de compétitions, les énergies non fossiles utilisables, en évaluant le plus finement possible les conséquences techniques, sportives et économiques de chaque possibilité. Il ne suffit pas de décréter, entre autres possibilités, que telle catégorie utilisera l'énergie électrique, sans en mesurer les conséquences sur :

- les véhicules
- l'intérêt pour les compétitions
- l'organisation de l'évènement.

Une fois cette définition faite, il appartiendra aux différents acteurs concernés de choisir ce qui leur paraîtra le plus opportun pour eux. Comme ces choix vont nécessiter des investissements, dont le montant peut être conséquent, la phase de réflexion prend toute son importance.

L'observatoire pourrait alors être une aide, un conseil, pour ces acteurs.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour résumer

- L'Observatoire est un outil stratégique pour le GPSM pour accompagner la révolution énergétique dans les sports mécaniques.
- La priorité est de définir les énergies non fossiles utilisables et d'en évaluer les conséquences.
- L'Observatoire aidera ensuite les membres du GPSM à choisir les solutions les plus opportunes pour eux.

A propos du GPSM

Le GPSM **Groupement des Professionnels des Sports Mécaniques**, est l'unique organisation professionnelle représentative de l'ensemble des acteurs de la filière des sports mécaniques en France, toutes disciplines confondues : circuits asphalté, karting, motocross et supermotard, écuries de course, écoles de pilotage auto et moto, centres d'essais industriels, constructeurs, préparateurs et équipementiers, organisateurs et promoteurs.

Le GPSM (association sous l'égide de la Loi de 1901) compte plus de 200 adhérents, soit 90 % de l'activité du secteur. A travers ses instances élues, il représente ses membres auprès des fédérations délégataires, des pouvoirs publics, des organismes professionnels, mais aussi de la presse et du grand-public. Les entreprises membres du GPSM ont engagé une profonde mutation afin de répondre, dans leur fonctionnement comme à travers leurs activités, aux nécessités des mutations environnementales et sociales et aux exigences de la transition énergétique durable dans les sports mécaniques.